



# Lettre d'information

Janvier 2024

## Modifications des horaires de Maison du Don de Clermont Ferrand, Chambéry et Valence

Ces modifications visent à réduire les anomalies récurrentes des indicateurs « temps de travail » (notamment sur Valence) mais aussi, et surtout, pour élargir les horaires d'ouverture afin d'augmenter le nombre de prélèvements de plasma, objectifs prioritaires de l'EFS désormais !

Devant le refus du Siège de l'EFS de reconnaître l'existence d'un plan stratégique d'augmentation des volumes de plasma LFB à prélever et ainsi de consulter les élus du CSE Centrale sur ce plan déterminant, et décliné de cette manière sur toutes les régions, les élus **CFDT** ont refusé in fine de participer à cette consultation régionale. Bien dommage car ce projet a bénéficié des modifications demandées par la **CFDT** lors des précédentes réunions de discussion en CSE (pour la MDD de Chambéry)

## Avis CFDT sur le plan de développement des compétences de l' EFS AURA 2024

La **CFDT** constate une diminution des heures de formation pour un plus grand nombre de stagiaires et une baisse en investissement pour 2024

Les formations pour les catégories Employés et cadres médicaux sont inférieures au taux d'accès à la formation moyen dans la région.

Les formations en distanciel représentent 7% des formations en heure mais 15% en stagiaire.

49% des formations durent moins de 4 heures, ce sont les formations obligatoires à la sécurité notamment, peut-on parler de formation ??

En 2024 un gros volume d'heures est prévu pour la prise en charge d'un Effet indésirable grave chez les donneurs de sang (EIGD)

Selon le baromètre social régional les salariés sont satisfaits de la durée des formations mais restent insatisfaits quant au choix et aux propositions des formations.

6% des formations refusées en 2024 le sont car jugées non prioritaire au vu du budget (congrès essentiellement).

 Concernant la formation pro 2024, la **CFDT** demande à nouveau :

-une attention particulière à porter à la **catégorie Employés** à qui on propose une formation Développement personnel et culture générale d'une durée de 10 jours. Il serait nécessaire de retravailler la présentation sur la durée qui peut inquiéter les candidats, en proposant des modules indépendants d'un ou deux jours

- **En collecte** : Proposer une formation spécifique aux bons gestes sur la prise en charge d'un malaise de donneur pour éviter les blessures ou traumatismes articulaires du dos ou des membres supérieurs. Un grand nombre d'AT est observé en région. La **CFDT** insiste aussi sur la prévention et la qualification des salles qui devront permettre la bonne gestion des malaises.

Retour sur le  
CSE de Janvier

## Retour sur le CSE de Janvier

La formation sur la gestion de l'agressivité des donneurs est à renforcer voire à intensifier également.

-La reprise de la formation de la « gestion positive de l'erreur » pour tous.

### Le Programme Annuel de prévention des Risques Professionnels et d'Amélioration des Conditions de Travail : PAPRI Pact 2024

Le CSR sera consulté prochainement sur le PAPRI Pact régional 2024 : orientations de la direction pour réduire les risques professionnels et améliorer les conditions de travail

La **CFDT** poussera pour :

- Que les huisseries du service d'IH de Lyon Croix Rousse soient changées, enfin !
- Que soit réduit le travail à des températures extrêmes, chaudes ou froides, en collecte mobile notamment. La **CFDT** continue son travail après avoir obtenu le test des rafraichisseurs en collecte mobile en 2024 et sur la qualification des salles...
- Que soit attribué un Dispositif d'alarme pour travailleurs isolés (DATI) aux chauffeurs de collecte qui déchargent seuls leurs camions le soir après la collecte

Le mise à jour du Document Unique de prévention des risques, par activité et service, est en cours de réalisation pour 2024 : c'est le moment de faire remonter à votre encadrement les difficultés (ambiance de travail, température, conditions de travail, rythme de travail, matériel...) pour que les points les plus importants soient repris en 2025 dans le PAPRI Pact.

**Nous vous conseillons de nous faire remonter en parallèle vos demandes/observations sur ces points.**

**N'hésiter pas à solliciter les élus CFDT de vos sites en amont !**



### Résultats du baromètre social 2023 de l'EFS AURA

La participation globale EFS est seulement de 50%. L'EFS AURA est tout juste dans cette moyenne avec ses 45% de taux de participation (contre 54% en 2021)

A noter que la participation en QBD et au PSL est de 4% ...

- La Satisfaction globale des salariés de AURA sur leur travail actuel est de 68%, 6% de mieux qu'en 2021
- 80% du personnel de la région se prononce « inquiet » quant à l'évolution de l'EFS, contre 68% en 2021
- le travail a un impact sur la santé pour 44% des salariés qui ont répondu, et engendre du stress pour 48% des répondants.

Parmi les indicateurs positifs la **CFDT** note que les relations entre collègue et avec l'encadrement s'améliorent, mais que la direction n'est pas « proche des préoccupations de terrain », et que « la rémunération et les possibilités d'évolution professionnelle » ne sont pas satisfaisantes.

## Retour sur le CSE de Janvier

● Pour la **CFDT** ces résultats sont à pondérer du fait de la faible participation . ajoutons aussi que, globalement, les insatisfactions augmentent plus que les satisfactions.

● Sur le terrain, à vos côtés, la **CFDT** constate que les conditions de travail des salariés ne s'améliorent pas, alors qu'il suffirait de :

- **Respecter** l'accord temps de travail et de la convention collective : modification de planning, travail des fériés et des dimanches, lieux et contrats de travail, validations des congés payés...

- **Ne pas tenter d'imposer** les congés des salariés à temps partiel,

- **Améliorer** les conditions de travail par la réduction de la surcharge de travail dans les services PSL, QBD et collecte notamment, embauchés, garder et respecter le personnel !

- **Rénégocier** enfin la Convention collective, les emplois repères et les rémunérations associées, ...



### La prise de jours mis sur le Compte Epargne Temps

Vous avez placé des jours de congés payés ou de RTT sur votre CET et vous comptez les poser bientôt.

L'ANAT dit :

« Le CET peut être utilisé en tout ou partie pour les motifs suivants :

- *Congé pour convenance personnelle. Le personnel doit en avvertir le supérieur hiérarchique par lettre recommandée avec demande d' accusé de réception dans un délai de 1 mois qui précède la transmission du planning prévisionnel aux personnels si le congé n'excède pas 3 mois et dans un délai de 6 mois avant la date de prise du congé si le congé excède 3 mois ; ce congé peut être total ou partiel »*

ATTENTION : selon la direction vous devrez en premier lieu poser l'ensemble de vos CP de l'année, vos RCR/RCR puis enfin vos CET.

Alors qu'aucune procédure ni accord ne prévoit le refus de prise des jours sur le CET, pour la région, les CP « seraient prioritaires. »

Vous pourriez être contraints de poser des jours CET sur la fin d'année.

Si vous rencontrez des problèmes n'hésitez pas à contacter vos élus CFDT.

### Congés de juin à Septembre 2024

Comme prévu dans la procédure de l'EFS les congés couvrant la période d'été sont à poser avant le 1er février. La procédure prévoit que ces congés soient validés avant le mois de mars.

La **CFDT** vous conseille de déposer vos demandes sur le logiciel de gestion des temps HOROQUARTZ. En cas de litige ou de demande de report de vos congés, le suivi se fait sur le logiciel. C'est aussi via le logiciel que l'on peut suivre, tous les ans, qui a accepté de reporté ses congés.

## Vos Congés Payés d'été 2024

*La Cfdt, c'est des  
infos à destination  
de tous les salariés.  
Et aussi des infos  
régulières réservées  
aux adhérents*

*Vous souhaitez  
adhérer :*



### Contacts CFDT de la région :

 Jean Paul NALLATAMBY, Délégué Syndical Régional CFDT EFS  
AURA

Tel : 06.59.44.33.78/ mail : [nallajpaul@yahoo.fr](mailto:nallajpaul@yahoo.fr)

 Roland CLERC, Délégué Syndical Régional CFDT EFS AUVERGNE

Tel : 06.66.79.96.49/ mail : [rolandcfdt69@gmail.com](mailto:rolandcfdt69@gmail.com)

le site internet CFDT EFS est ICI :

<https://www.cfdt-efs.fr/>

